

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

La ministre

Le secrétaire d'État chargé des transports

Paris, le **- 7 MARS 2011**

Messieurs les Présidents,

La préparation du service annuel 2012 est un élément décisif pour la bonne qualité du fonctionnement du service ferroviaire.

Dans la lignée des engagements pris par le Gouvernement lors du Grenelle de l'Environnement, ce service sera en effet marqué par la conjonction de facteurs importants :

- la rénovation du réseau et la poursuite de l'effort de maintenance, déjà largement engagées, devront trouver le meilleur équilibre avec les besoins de mobilité des voyageurs, la desserte du territoire national, et les besoins du fret ;
- la priorité donnée au fret devra se traduire par la mise en place de sillons de circulation à des heures compatibles avec les besoins de l'économie et des chargeurs ;
- les trains d'équilibre du territoire, dont l'État a désormais la responsabilité, devront trouver une place satisfaisante dans l'ensemble des circulations que RFF a la charge d'organiser ;
- la liaison Rhin Rhône devra être mise en service dans de bonnes conditions.

Ces évolutions prennent place sur un réseau qui nécessite, sur des axes structurants, des opérations lourdes de remise en état, garantes de son fonctionnement sur la durée, qui conduisent dans l'immédiat à des ajustements délicats et à certaines difficultés ponctuelles.

Dans ce contexte, il est apparu, par l'examen que vous en avez fait, que le dispositif en vigueur pour 2011 ne peut être maintenu ou adapté à la marge, et qu'il conduirait à fragiliser le fonctionnement du système ferroviaire.

Monsieur Hubert du MESNIL
Président de Réseau Ferré de France
92, avenue de France
75013 Paris cedex

Monsieur Guillaume PEPY
Président de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75699 Paris cedex 14

L'objectif commun à vos deux entreprises doit donc maintenant être de réussir la mise en place du service annuel 2012 sur des bases nouvelles, en franchissant notamment une étape supplémentaire dans la mise en place du cadencement.

Les orientations que les Régions et l'État-AOT ont exprimées doivent être prises en compte autant qu'il est possible. Nous avons noté que votre mobilisation et celle de vos équipes ont déjà permis de trouver, dans de nombreux cas, des solutions adaptées et acceptables, malgré les contraintes globales du réseau et même si des améliorations marginales peuvent encore être apportées.

Nous avons en particulier demandé au directeur général des infrastructures, des transports et de la mer d'indiquer, pour les trains d'équilibre du territoire, quels ajustements pourraient contribuer à un meilleur service 2012.

Pour autant, toutes les difficultés ne pourront être résolues. Il importe à la fois de ne pas les masquer, de poursuivre vos efforts pour rechercher d'autres avancées, par exemple en aménageant le programme de travaux, et de replacer la préparation du service 2012 dans le cadre plus général d'une mobilisation pour une meilleure qualité du service ferroviaire.

A cet égard, nous vous demandons d'engager au plus tôt une communication coordonnée, pour que nos concitoyens et l'ensemble des utilisateurs du mode ferroviaire comprennent les raisons de ces aménagements, les perturbations probables, la réalité des efforts faits pour les réduire, et les orientations d'avenir qui permettront de les surmonter.

Bien entendu, les services de l'État prendront toute leur part dans ce dispositif. En particulier, les préfets de région pourront organiser, avec votre concours actif, des réunions d'information et d'échanges tant sur les nécessités d'intérêt public qui expliquent les contraintes locales, que sur les actions à moyen et à long terme envisageables pour y remédier. La bonne information du public au niveau local sera un élément décisif pour la bonne réussite du service 2012. Nous vous demandons d'y veiller tout particulièrement et conjointement.

Vous voudrez bien nous adresser, sous quinze jours, une proposition commune de plan de communication, précisant en particulier quelle sera la mobilisation de vos équipes aux différents niveaux. Nous sommes, par ailleurs, prêts, si vous le souhaitez, à désigner, en accord avec vous, un garant de la qualité de la communication stratégique.

S'agissant de la région capitale, dont la qualité du service ferroviaire est déterminante pour la vie quotidienne de ses habitants, nous vous demandons de rechercher personnellement, en étroite concertation avec le Président de la Région, les solutions les plus efficaces pour concilier une meilleure robustesse de l'exploitation et le plus faible impact possible sur les horaires des trains régionaux.

Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation personnelle pour réussir la mise en place du service annuel 2012. Au-delà, il conviendra de poursuivre toutes les actions visant à améliorer le fonctionnement global du système ferroviaire en particulier en termes de régularité.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de notre considération distinguée.



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET



Thierry MARIANI

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

La ministre

Le secrétaire d'État chargé des transports

Paris, le **- 7 MARS 2011**

Messieurs les Présidents,

La préparation du service annuel 2012 est un élément décisif pour la bonne qualité du fonctionnement du service ferroviaire.

Dans la lignée des engagements pris par le Gouvernement lors du Grenelle de l'Environnement, ce service sera en effet marqué par la conjonction de facteurs importants :

- la rénovation du réseau et la poursuite de l'effort de maintenance, déjà largement engagées, devront trouver le meilleur équilibre avec les besoins de mobilité des voyageurs, la desserte du territoire national, et les besoins du fret ;
- la priorité donnée au fret devra se traduire par la mise en place de sillons de circulation à des heures compatibles avec les besoins de l'économie et des chargeurs ;
- les trains d'équilibre du territoire, dont l'État a désormais la responsabilité, devront trouver une place satisfaisante dans l'ensemble des circulations que RFF a la charge d'organiser ;
- la liaison Rhin Rhône devra être mise en service dans de bonnes conditions.

Ces évolutions prennent place sur un réseau qui nécessite, sur des axes structurants, des opérations lourdes de remise en état, garantes de son fonctionnement sur la durée, qui conduisent dans l'immédiat à des ajustements délicats et à certaines difficultés ponctuelles.

Dans ce contexte, il est apparu, par l'examen que vous en avez fait, que le dispositif en vigueur pour 2011 ne peut être maintenu ou adapté à la marge, et qu'il conduirait à fragiliser le fonctionnement du système ferroviaire.

Monsieur Hubert du MESNIL
Président de Réseau Ferré de France
92, avenue de France
75013 Paris cedex

Monsieur Guillaume PEPY
Président de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75699 Paris cedex 14

L'objectif commun à vos deux entreprises doit donc maintenant être de réussir la mise en place du service annuel 2012 sur des bases nouvelles, en franchissant notamment une étape supplémentaire dans la mise en place du cadencement.

Les orientations que les Régions et l'État-AOT ont exprimées doivent être prises en compte autant qu'il est possible. Nous avons noté que votre mobilisation et celle de vos équipes ont déjà permis de trouver, dans de nombreux cas, des solutions adaptées et acceptables, malgré les contraintes globales du réseau et même si des améliorations marginales peuvent encore être apportées.

Nous avons en particulier demandé au directeur général des infrastructures, des transports et de la mer d'indiquer, pour les trains d'équilibre du territoire, quels ajustements pourraient contribuer à un meilleur service 2012.

Pour autant, toutes les difficultés ne pourront être résolues. Il importe à la fois de ne pas les masquer, de poursuivre vos efforts pour rechercher d'autres avancées, par exemple en aménageant le programme de travaux, et de replacer la préparation du service 2012 dans le cadre plus général d'une mobilisation pour une meilleure qualité du service ferroviaire.

A cet égard, nous vous demandons d'engager au plus tôt une communication coordonnée, pour que nos concitoyens et l'ensemble des utilisateurs du mode ferroviaire comprennent les raisons de ces aménagements, les perturbations probables, la réalité des efforts faits pour les réduire, et les orientations d'avenir qui permettront de les surmonter.

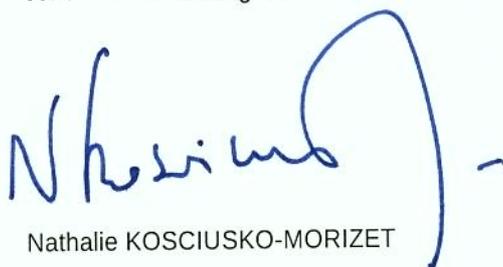
Bien entendu, les services de l'État prendront toute leur part dans ce dispositif. En particulier, les préfets de région pourront organiser, avec votre concours actif, des réunions d'information et d'échanges tant sur les nécessités d'intérêt public qui expliquent les contraintes locales, que sur les actions à moyen et à long terme envisageables pour y remédier. La bonne information du public au niveau local sera un élément décisif pour la bonne réussite du service 2012. Nous vous demandons d'y veiller tout particulièrement et conjointement.

Vous voudrez bien nous adresser, sous quinze jours, une proposition commune de plan de communication, précisant en particulier quelle sera la mobilisation de vos équipes aux différents niveaux. Nous sommes, par ailleurs, prêts, si vous le souhaitez, à désigner, en accord avec vous, un garant de la qualité de la communication stratégique.

S'agissant de la région capitale, dont la qualité du service ferroviaire est déterminante pour la vie quotidienne de ses habitants, nous vous demandons de rechercher personnellement, en étroite concertation avec le Président de la Région, les solutions les plus efficaces pour concilier une meilleure robustesse de l'exploitation et le plus faible impact possible sur les horaires des trains régionaux.

Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation personnelle pour réussir la mise en place du service annuel 2012. Au-delà, il conviendra de poursuivre toutes les actions visant à améliorer le fonctionnement global du système ferroviaire en particulier en termes de régularité.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de notre considération distinguée.



Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET



Thierry MARIANI